



Récupérer attestation droit à prêt

Par **mkael29**, le **16/05/2011** à **15:22**

Bonjour, nous avons monté un dossier pour un prêt immo dans une banque en fournissant entre autre les attestations originales des droits à prêt de nos CEL. Après 15 jours, nous n'avons toujours pas reçu l'offre de prêt. Entre temps, une autre banque nous a fait une proposition plus intéressante que nous souhaiterions accepter. Le problème est qu'on aura besoin des nos attestations pour monter ce nouveau dossier. Question: Est-ce que la première banque a un délai maximal pour nous retourner le dossier complet après avoir reçu par AR notre rétractation ? Cordialement